



LE REFLET MUNICIPAL

JANVIER 2020

BONNE ANNÉE 2020!

Courrier du mois

M.M.Q., Assurances : Ristourne 2019 au montant de 2 261 \$.

U.P.A. Mauricie : Demande aux municipalités de répartir les coûts d'entretien des cours d'eau à l'ensemble des propriétaires terriens et non seulement aux producteurs agricoles.

Fonds Vert : Ristourne de 8 310,31 \$ versée à la municipalité en 2019 pour les matières résiduelles.

Nancy Ménard : Soumission au montant de 1 295 \$ pour l'achat de l'unité d'urgence.

Pièces d'auto St-Tite : Soumission au montant de 700 \$ pour l'achat de l'unité d'urgence.

Fondation Foyer Ste-Thècle : Remerciements pour le don de la municipalité à la Fondation du Foyer.

Relais pour la vie Mékinac : Invitation à la 10^e édition le 29 février au Camp Val Notre-Dame et demande d'une contribution financière.

Société Habitation Qc : Budget 2020 de l'O.M.H. Mékinac et demande d'acceptation par la municipalité.

Virginie Guimond : Projet d'illuminer les arbres devant l'église durant les Fêtes et aux événements festifs.

Ministère Sécurité publique : Somme payable 2020 pour les services de la Sûreté du Québec : 93 020 \$

Table de concertation Femmes Mauricie : Invitation à une conférence sur la communication sur les médias, publications sur les réseaux sociaux et sur les femmes en politique.

Nation Huronne-Wendat : Protocole sur la consultation et l'accommodement de la Nation Huronne-Wendat entre la Nation et le Gouvernement du Canada.

Chantal Coutu, Alain St-Amand : Demande de dérogation mineure (agrandissement d'un garage Normes d'implantation par rapport à la route 352 dérogation d'environ 5 pieds).

Xylem : Offre de service pour le renouvellement du Contrat d'entretien 2020 (pompes de l'aqueduc).

Comité Hockey bottines J.P. Lafontaine : Demande pour l'utilisation gratuite des locaux (tournoi annuel).

A.D.M.Q : Renouvellement de la cotisation et de l'assurance responsabilité (directeur municipal membre).

CIUSSS Mauricie Maude-Amie Tremblay : Invitation à une rencontre à St-Séverin, le 30 janvier, concernant le Protocole sur l'entente d'insalubrité Mékinac.

Association des personnes aidantes : Invitation à tous, à une conférence sur la maladie d'Alzheimer.

Me Caroline Pelchat, Tremblay, Bois : Formation aux directeurs généraux sur la perception des créances municipales : les responsabilités d'une municipalité et de la MRC.

Can-Explore, Nordikeau et Akifer : Demi-journée de formation offerte sur la protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures

Carrefour Emploi Mékinac : Demande d'une rencontre avec les élus municipaux et d'une collaboration pour la publicité d'articles informatifs en lien avec l'emploi, dans notre journal.

Festi-Volant : Invitation à notre municipalité à participer au Défi des municipalité (Rokkakus) le 1^{er} février.

Mun. Lac-aux-Sables : Invitation au 25^e Anniversaire des Premiers Répondants de Lac-aux-Sables.

Régie incendies Mékinac : Formation Services aux sinistrés le 24 janvier à St-Tite.

Municipalité de Saint-Adelphe
Dépôt légal Janvier 2020

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
500 copies Janvier 2020 = 397^e parution! www.st-adelphe.qc.ca

Tirage mensuel :

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2020
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca,
AU BUREAU MUNICIPAL, OU À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-FONTAINE (COPIE PAPIER)

- *Demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous travaux effectués en 2020, dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.*
- *Reconduction des mandats de M. Gilles Roberge et de M. Sylvain Gagnon, pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité et ce, pour une durée de deux ans, (années 2020 et 2021, sièges impairs). Et nouveau mandat à M. Gérard Gagnon en remplacement de M. Jean-Guy Rodrigue.*
- *Remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment pour les propriétaires d'immeubles éligibles au programme d'accès à la propriété (régl. 2016-298) (acquisition d'une résidence construite depuis plus de 20 ans dans la municipalité, utilisée à des fins résidentielles et occupée jusqu'au 31 décembre de chaque année financière). Total des remboursements : 11 750,44 \$.*
- *Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottine pour sa 13^e édition qui se tiendra les 7, 8 et 9 février 2020.
Qu'en ce qui concerne le prêt gratuit des salles FADOQ, Maison des jeunes et Société d'histoire, le Comité de hockey bottine devra s'adresser directement aux membres des Conseils de direction de ces organismes pour l'utilisation de leur salle.*
- *Mandat au Service d'ingénierie (ingénieur) de la MRC de Mékinac pour procéder à une demande d'appels d'offres ayant trait à la réfection d'un tronçon de la route 352.*
- *Désignation de M. Marc-André Denis pour représenter notre municipalité au Défi des maires (Combat de Rokkakus Mékinac) dans le cadre du Festi-Volant qui aura lieu le samedi 1^{er} février 2020 à Grandes-Piles.*
- *Signification au Ministère de l'Économie et de l'Innovation que la Municipalité appuie le dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin d'assurer le déploiement d'infrastructures IHV dans le cadre du financement du programme RÉGIONS BRANCHÉES sur son territoire.*
- *Demande d'une subvention à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour un projet en soutien aux activités des Premiers Répondants (Année 2019-2020).*
- *Appropriation de différents montants dans différents postes budgétaires afin d'équilibrer d'autres postes sans que ne soit modifié le budget global de l'année 2019 et autorisation au d.g. M. Daniel Bacon à procéder à l'appropriation de ces montants pour permettre les transferts suivants :*

Du Poste Surplus accumulé	59 11 000 000	montant 20 300 \$
<i>Montant total de 20 300 \$ Transféré vers les postes budgétaires suivants :</i>		
<i>Vers poste Réseau d'eau pièces</i>	<i>02 41300 649</i>	<i>montant 14 300,00 \$</i>
<i>Vers poste Chef travaux publics</i>	<i>02 32 001 141</i>	<i>montant 6 000,00 \$</i>
Du Poste rémunération inspecteur 02 61 000 419		montant : 6000,00 \$
<i>Montant de 6 000 \$ transféré vers le poste budgétaire suivant :</i>		
<i>Vers poste Chef travaux publics</i>	<i>02 32 001 141</i>	<i>montant 6 000,00 \$</i>
Du Poste Subvention Culture 02 70 290 959		montant 9 700,00\$
<i>Montant de 9 700,00 \$ transféré vers le poste budgétaire suivant :</i>		
<i>Vers Location de machinerie</i>	<i>02 32 000 516</i>	<i>montant 9 700,00 \$</i>
Du Poste Contrat entretien éclairage 02 34 000521		montant 5 000,00 \$
<i>Montant de 5 000,00 \$ transféré vers le poste budgétaire suivant :</i>		
<i>Vers poste Contribution d'employeur</i>	<i>02 13 000200</i>	<i>montant 5 000,00 \$</i>
Pour un grand total des montants transférés : 41 000 \$		Adopté

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2020
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
AU BUREAU MUNICIPAL, OU À LA BIBLIOTHÈQUE ROGER-FONTAINE (COPIE PAPIER)

- *Acceptation de l'offre de service de Lajoie CVAC pour effectuer les travaux de réaménagement des conduites de ventilation et faire une sélection au niveau des thermostats, ainsi que le balancement des zones, le tout selon la soumission no 9578, au coût de 2 175 \$ + taxes, préparée par M. Jean-François Séguin, comprenant pièces et main d'oeuvre.*
- *Acceptation de l'offre de services concernant le contrôle des animaux, telle que présentée par l'entreprise Menu Bouffe (Croquettes & Paillettes) et autorisation au maire M. Paul Labranche et au directeur général M. Daniel Bacon, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents et l'entente relative à cette offre de services.*
- *Acceptation de l'offre de services professionnels de Fixe-Info enr. (Emmanuel Perron) pour le renouvellement de certains matériels et logiciels, au coût de 3 999,99 \$, ainsi que pour le dépannage et l'entretien à distance des équipements inhérents au parc informatique, au taux horaire de 39,99 \$ et si un déplacement est nécessaire, le taux horaire est établi à 49,99 \$ le tout, selon les conditions apparaissant dans l'offre reçue du soumissionnaire.*
- **Résolution d'appui à la FQM concernant le projet de loi n° 48 (fiscalité agricole)**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT que le projet de loi :

aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole et aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

représenterait une atteinte à l'autonomie municipale et induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

favoriserait les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

ne favoriserait pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteraient le développement des régions;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que la Municipalité exprime son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle et demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

Que copie de la présente résolution soit transmise à :

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale;

au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne;

à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest;

à la ministre régionale et députée de Champlain, Mme Sonia Lebel;

au ministre et député de Saint-Maurice-Champlain, M. François Philippe Champagne;

ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2020 (SUITE)

- *Acceptation de l'offre de maintenance préventive des deux pompes Flygt (aqueduc) préparée par M. Éric Alain représentant Xylem, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2021 et ce, au coût de 625 \$ plus taxes, le tout selon les conditions mentionnées dans l'offre de service.*
- *Contribution de 100 \$ à l'activité « Le Relais pour la vie Mékinac » édition 2020 et la municipalité verra à faire la publicité de l'événement dans le Reflet municipal, afin d'inviter des participants à la marche dans le but de recueillir les sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer.*
- *La Municipalité a procédé à l'adoption du règlement (no 2019-313) concernant les chiens, imposant une taxe sur ces animaux et légiférant sur l'implantation de chenils sur le territoire de la municipalité (Amendement apporté au règlement 2013-283 à la section VII– Tarifs, modification de l'article 60 et au Chapitre IV Entrée en vigueur, à l'Article 66 Abrogation du règlement antérieur et remplacement). Le projet de règlement no 2019-313 (concernant les chiens) est très volumineux; on peut le consulter sur le site www.st-adelphe.qc.ca, à la bibliothèque municipale (copie papier), ou au bureau du secrétariat municipal (livre des minutes).*
- *La municipalité a également procédé à l'adoption du règlement (no 2019-312) visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020, ainsi que les conditions de perception. Le libellé de ce règlement a paru dans Le Reflet municipal de décembre 2019. Il a été adopté tel quel, sans changement.*
- *Inscription de l'inspecteur municipal M. Jean-Philippe Drolet à une demi-journée de formation intitulée Protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures qui aura lieu le 12 février 2020 à Drummondville. Les coûts d'inscription de 195 \$ plus taxes et les frais de déplacement seront défrayés par la susdite municipalité.*
- *Autorisation au paiement de l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec et de la cotisation pour faire partie de cette association en 2020, pour un montant total de 852 \$ excluant les taxes.*
- *Désignation de Madame la conseillère Suzanne Tessier pour représenter la municipalité à la Formation « Services aux sinistrés - Révision de mission » qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Tite.*
- *Engagement de Madame Caroline Moreau (directrice générale adjointe) et autorisation au maire Monsieur Paul Labranche à signer un protocole d'entente*

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de la directrice générale adjointe Mme Gisèle Thiffault, le 5 mai 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement de la directrice adjointe et que Mme Thiffault est disposée à former la personne qui prendra le poste à sa place;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures transmis dans chacune des résidences de St-Adelphe et sur le site WEB de la municipalité de Saint-Adelphe, ainsi que le mandat accordé à M. René De Montigny de la Firme Le Groupe Consilium pour procéder à un appel de candidatures pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe, dans le but d'engager une personne pouvant combler le poste de directrice générale adjointe (résolution 2019-11-261);

CONSIDÉRANT que la candidature de Mme Caroline Moreau a été retenue;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'engagement sur probation de madame Caroline Moreau au poste de directrice générale adjointe et ce, le 3 février 2020. Que la période probatoire pour ce poste est fixée à 6 mois de travail effectué, à compter du 3 février 2020.

Que le maire, monsieur Paul Labranche, soit autorisé à signer pour et au nom de la susdite municipalité le protocole d'entente à entériner avec madame Caroline Moreau.

Adopté

VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!



Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes qui célèbrent un Anniversaire de naissance en février : Bonne Fête!

9 février : Yolande Labranche

17 février : Yvan Labranche

18 février: Réjeanne Charest

20 février: Clémentine Frenette

Heureux Anniversaire!

RECYCLAGE DES PILES

RAPPEL : Un point de dépôt est ouvert à Saint-Adelphe au bureau du secrétariat municipal.

IMPORTANT: Prendre note que les piles **rechargeables** (lithium) et les **piles plates** (montre) seront emballées individuellement dans un sac de plastique disponible au point de dépôt, ou seront recouvertes à l'extrémité d'un ruban électrique pour éviter tout contact entre elles, ce qui pourrait créer un incendie si elles s'entrechoquent.



Appel à Recycler^{MD} accepte toutes les piles et les batteries sèches domestiques dont le poids ne dépasse pas 5 kg. La plupart des piles rechargeables peuvent être rechargées jusqu'à 1 000 fois.

Leur durée de vie varie de deux à cinq ans, selon la fréquence d'utilisation, la manipulation et le temps de charge, mais elles deviennent progressivement incapables de fournir une charge complète et doivent être remplacées.

Les piles sont triées en fonction de leur composition chimique, puis fondues afin de fabriquer de nouveaux produits.

Pour info: www.appelarecycler.ca/

CALENDRIER ORDURES ET RÉCUPÉRATION

Les résidents de St-Adelphe qui par mégarde, n'auraient pas conservé le calendrier 2020 vidange - récupération qui avait été inséré dans le journal *Le Reflet municipal* de décembre 2019, peuvent en obtenir une autre copie sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville, ou au bureau du secrétariat municipal.



Prendre note des prochaines journées pour l'enlèvement des ordures ménagères et de la récupération.

Les deux collectes se feront les JEUDIS 30 JANVIER, 13 FÉVRIER ET 27 FÉVRIER 2020.

PENSÉE DU MOIS

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible."

(Antoine de Saint-Exupéry)

JOUR DE TOMBÉE POUR LES COMMUNIQUÉS À PUBLIER



Les associations et les organismes du milieu qui désirent faire paraître un communiqué d'intérêt public dans Le Reflet municipal, ont jusqu'au 15 de chaque mois pour remettre l'article à publier.

Cette date permet de faciliter la mise en page dans les meilleurs délais en vue de l'impression qui se fait à l'extérieur. Merci!

Gisèle Thiffault, rédactrice

NEIGE DANS LA RUE OU SUR LES BORNES-FONTAINES



Pour des raisons de sécurité au niveau du service incendie ou de la conduite automobile, soyez avisé qu'il est strictement interdit de jeter de la neige sur les bornes-fontaines ou dans la rue.

Merci de votre collaboration.

FEMMES DE MÉKINAC

Lundi 3 février 2020: De 10h à 17h. Journée d'inscriptions au centre de femmes pour les activités de février et mars, ainsi que les cours, ateliers et formations.

Les Lundis 3 février au 6 avril 2020 : De 13h15 à 15h30: Tricot jasette au Centre de femmes. Offrez votre temps pour tricoter des articles qui seront vendus au profit du centre de femmes. Tout don de laine sera apprécié.

Mercredi 5 février 2020: De 13h15 à 15h30. Atelier de sensibilisation au travail invisible. Réalisation d'une œuvre d'art pour la Semaine d'action des centres de femmes du Québec du 17 au 21 février 2020. L'activité gratuite a lieu au Centre de femmes.

Samedi 8 février 2020: De 13h15 à 15h30. « Initiation aux impôts personnels » avec Andréanne Veillette. Notions de base pour produire soi-même son rapport d'impôt. L'activité gratuite a lieu au Centre de femmes.

Les Lundis 10 et 17 février 2020: De 9h30 à 11h30. « Apprendre la broderie » avec Gizèle Béland. Coût de 5\$, au Centre de femmes. Maximum de 10 participantes.

Jeudi 13 février 2020 : De 11h30 à 14h30. Assemblée de cuisine *Spécial Saint-Valentin* « L'amour, un outil thérapeutique puissant » avec Danielle L'Heureux, nd. Dîner : 5\$, au Centre de femmes. Maximum de 20 participantes. Inscription obligatoire.

Jeudi 20 février 2020: de 13h15 à 15h30. Causerie-Atelier-Femmes-Échanges avec la Maison des familles de Mékinac « Le rôle des grands-parents au sein de la famille » avec Ruben Michea. À la Maison des familles de Mékinac, 581, rue Saint-Paul, bureau 104 à St-Tite. Contribution volontaire de 5\$ suggérée.

Jeudi 27 février 2020: de 9h30 à 11h30. Assemblée de cuisine « Démystifier la diversité sexuelle » avec GRIS Mauricie/Centre-du-Québec. Déjeuner : 5\$, au Centre de femmes. Maximum de 20 participantes. Inscription obligatoire.

Julie Bordéleau, agente de promotion, infos : 418-289-2588 ou info@femmekinac.qc.ca



APHA MÉKINAC

L'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac, a pour mission de soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition. Informer et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Le local est situé au 301, rue St-Jacques # 210 Ste-Thècle 418-289-3630.



Calendrier des activités : Février 2020

Mercredi 5-19 : Viactive adaptée, jeu d'habileté et artisanat, soupe de l'amitié.

Mercredi 12 : Dîner de St-Valentin

Mercredi 26 : Conférence de Sébastien Bois (Service d'aide au consommateur), dîner fraternel, bingo.

Jeudi 6 et 20 : Cuisines Collectives.

À Prévoir : surveiller une Joute des Cataractes à Shawinigan. Quilles : 2^e vendredi du mois (14 février).

SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. MÉKINAC - MUNICIPALITÉ ST-ADELPHE

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le **lundi 3 février 2020 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 19 février 2020 à 20 h**, au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.



En ce qui concerne la date et l'endroit où se tiendra la prochaine séance publique de la Régie des incendies Centre de Mékinac, vous êtes invité à suivre l'information sur le panneau numérique situé près de la COOP de Solidarité (rue du Moulin) ou sur le site web : www.st-adelphe.qc.ca

Cordiale bienvenue aux intéressés!

DÉMÉNAGEMENT



Pour la bonne administration de la municipalité, il est important d'aviser la municipalité et la commission scolaire de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal, de l'arrivée de nouveaux locataires, ou de la fermeture d'un foyer.

COURS DE PEINTURE

Des cours de peinture (technique à la spatule et peinture abstraite à l'huile sur toile) sont donnés les lundis de 13h à 16h, à la salle municipale de l'hôtel de ville de Saint-Adelphe. Coût : 15 \$. Grandeur de toile suggérée 16 X 20. Matériaux non fournis.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Carmen Lavoie au 418 336-2157.

Carmen-lavoie@hotmail.com



RAMONAGE DES CHEMINÉES



Les Entreprises Gélinas offrent à notre population des services pour le ramonage, l'installation, la réparation et l'inspection des cheminées. On peut rejoindre M. Mario Gélinas au numéro 819 539-5881 ou le 819 247-1886 (cell.).

MESSAGE DU COMITÉ DES AÎNÉS



Que cette Nouvelle Année apporte à chacune et chacun d'entre vous la réussite et la paix, la santé et la prospérité! Que toutes les difficultés vous soient épargnées! Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et qu'il en soit ainsi pour vos proches!

Les activités du Comité des aîné/e/s reprendront bientôt; notre organisme se dédie à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en situation de dépendance, ou celles qui vivent la solitude et l'isolement social et ce, en favorisant l'entraide et l'engagement civique pour le mieux-être de nos gens.

Si tu as le goût de t'investir auprès de nos résidents/e/s âgé/e/s, joins-toi à nous!

On t'attend! *Huguette Asselin* 418 322-5370, *Marie-Andrée Labranche* 418-322-5223.

TAILLEUSES DE GUENILLES RECHERCHÉES

Le Centre d'Action Bénévole Mékinac est à la recherche de bénévoles pour tailler des guenilles.

Le taillage de guenilles se fait présentement à St-Séverin et à Lac aux Sables.

Nous ne pouvons subvenir à la demande. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel aux gens de St-Adelphe pour initier ce nouveau service dans la municipalité.

Le taillage se fera à la salle Municipale de St-Adelphe, un après-midi par semaine.

Des vêtements, draps ou serviettes usagés seront livrés pour être taillés en carrés d'un pied. Les sacs de guenilles seront retournés dans la CAB mobile, direction, magasin Aux Trouvailles du CAB, afin d'être vendus à des garagistes ou particuliers pour 8\$.

Tout en récupérant des tissus qui, sinon serait acheminés au site d'enfouissement, les bénévoles partageront et développeront de nouvelles amitiés.

Les bénévoles de St-Séverin et de Lac aux Sables qui partagent ces rencontres nous confient se sentir utiles et participantes à la cause environnementale. A la fin de l'activité, café et collations sont offerts gracieusement par le personnel du CAB .

Au minimum 5 personnes pour mettre en place ce service.

Merci de partager cette demande avec vos amis et votre entourage.

Pour inscriptions : *Line* 418-365-7074 poste # 4



CENDRE JETÉE

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone, c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage, sur une surface non combustible.



Avant de les déposer aux vidanges, il faut s'assurer qu'elles soient complètement refroidies.

Une fois bien refroidies, il est recommandé de les mettre dans des sacs de plastique bien scellés et assez épais pour qu'il n'y ait aucune rupture lors du transport par les camions de vidange.

REMERCIEMENTS



«Un chapitre achevé, une page tournée, une vie bien vécue, un repos bien mérité.»

Nous désirons vous assurer de notre profonde gratitude suite au décès de Monsieur Yvon Perron survenu le 5 janvier 2020.

Nous sommes immensément reconnaissants/es de votre présence chaleureuse et de toutes vos manifestations de sympathie à notre égard.

Veillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Son épouse Marielle Jobin;

Sa fille Nathalie (Sylvain Mongeon), Sa petite-fille Émilie Mongeon;

*Ses frères et sœurs Ghislaine (feu Jacques Gervais), Denis (Louise Caron),
et Normand.*

Ses beaux-frères et belles-sœurs.

Les parents biologiques de Nathalie : Luce Landry (feu Michel Bourassa);

Ainsi que tous les membres des familles Jobin, Perron et Bourassa.

GRANDE FÊTE AU VILLAGE REPORTÉE

La Fête au Village qui devait avoir lieu le 11 janvier dernier à la salle municipale de St-Adelphe, a été reportée au **15 FÉVRIER** de 19h30 à 23h30 et ce, en raison du verglas.

Animation musicale et danse avec l'excellente Nancy Drolet.

UN PETIT SKETCH HUMORISTIQUE A ÉTÉ AJOUTÉ À LA SOIRÉE!

Au profit de l'église locale et de la Société historique.

Billets en vente au coût de 5 \$.

Auprès de : Claude 418 322-5999; Huguette 418 322-5370; Clément 418 322-5913;
Diane 418 322-5908; Bernita 418 322-5679; Jacques 418 322-5806.



POPOTE DU CAB MÉKINAC



La Popote du Centre d'action bénévole de Mékinac est à la recherche de bénévoles, hommes ou femmes, les lundis de 8h30 à midi.

C'est dans une cuisine bien aménagée et fonctionnelle que les bénévoles travaillent en équipe à la préparation de la soupe et des desserts.

Amitiés, ambiance agréable et respect font aussi partie de nos recettes!

Pour info : Nathalie 418 365-7074, poste 1.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC

Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent. Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE SAINT-ADELPHE



RECUS IMPÔT: Les personnes de la communauté chrétienne Saint-Cœur-de-Marie qui souhaitent obtenir un reçu de dons pour déclaration fiscale, peuvent se présenter ou appeler au bureau de la Fabrique au 418 322-5242.

Bureau ouvert les lundis et mercredis de 13h à 16h.

STATISTIQUES ANNÉE 2019 : Baptêmes: 8; Mariage: 0; Funérailles: 16; Sépultures: 17.

QUÊTE SPÉCIALE DE NOËL : 1 057,55 \$. Vos dons sont si précieux.

Merci, merci et merci de votre grande générosité!

QUELLE AGRÉABLE SURPRISE! À la sortie de la messe de Noël, deux jeunes couples étaient là avec leur belle humeur et leur sourire afin de nous offrir un chocolat chaud, café et vin! Quelle belle initiative! Il s'agit de la Famille Denise et François Douville de notre communauté. Nous en profitons pour leur offrir nos remerciements les plus sincères. Ce fut très apprécié!

NOS BÉNÉVOLES : Nos remerciements s'adressent également à tous ceux et celles qui s'impliquent dans notre belle communauté Saint-Cœur-de-Marie et ce, tout au long de l'année: Notre reconnaissance va aux Abbés Benoît Matiri et André Martel, aux marguilliers, à l'organiste et membres de la chorale, ainsi qu'aux nombreux comités toujours très actifs: Liturgie, Baptême, Funérailles, servants de messe, ministres de communion, lecteurs/trices, service à l'autel, préparation et décoration de l'église et de la chapelle, responsables du feuillet paroissial, de l'entretien intérieur et extérieur, du cimetière et des parterres, du ménage et des cloches, ainsi qu'à plusieurs autres petites abeilles si discrètes soient-elles.

Mille mercis à chacune et chacun, vous êtes des pierres si précieuses pour notre communauté.

Bonne continuation!

Merci aussi à notre secrétaire Sandra Carpentier qui a dû nous quitter pour un congé de maternité. Merci Sandra pour le beau et le bon travail que tu as accompli en ces quelques mois. Toujours très accueillante avec ce sourire!

Beaucoup de bonheur avec ta petite famille!

Et cordiale bienvenue à Nicole Boisvert qui sera notre nouvelle secrétaire. Sois assurée de notre bonne collaboration! Sincère Merci à toi d'avoir pris la relève!



Extrait du Semainier du 12 janvier au 2 février 2020.

FADOQ SAINT-ADELPHE

Souper du mois: Notre prochain souper aura lieu le vendredi 21 février 2020, à 17h30.

Nous soulignerons alors la St-Valentin. 15 \$ membres, 18\$ non-membres.

Vous pouvez apporter votre vin.

Activités : Toutes nos activités ont repris leur cours normal après les Fêtes et se tiennent aux jours et aux heures habituelles.

Invitation à y participer!



Bernita Tétrault, présidente

TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE



À Saint-Adelphe, les 7, 8 et 9 février 2020.

Venez encourager les équipes féminines et masculines qui disputeront des matchs tout au long de la fin de semaine.

C'est une belle occasion de venir profiter des installations de la patinoire au Centre multifonctionnel de Saint-Adelphe, beau temps, mauvais temps.

Vendredi soir 7 février, dès 22h, musique chansonnier Philippe Lafontaine et David Lavergne.

Samedi soir 8 février, diffusion du match Canadiens de Montréal (contre Toronto) sur écran géant.
dès 21h, chansonnier Jervais au Bar terrasse chez Dillon.

Dimanche 17 février, demi-finales en avant-midi et finales en après-midi (remise des bourses).

Entrée gratuite! Restaurant et bar sur place toute la fin de semaine!!!

Bienvenue à tous!

Laurianne Bacon

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Aider sans s'épuiser : « Vivre le passage à l'hébergement ». Pour en savoir plus sur les possibilités et les démarches à faire pour accompagner votre proche vers le passage à l'hébergement sur le territoire de la Vallée-de-la-Batiscan.

Mardi 4 février à 13h15 au 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes.



Séance d'information : « Les aînés et la fiscalité ». Une représentante de Revenu Québec sera des nôtres pour expliquer les changements en cours et présenter les règles fiscales relatives aux revenus, aux déductions, aux crédits d'impôt, aux cotisations, aux acomptes provisionnels et aux programmes sociofiscaux. INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Jeudi 6 février de 13h15 à 15h45 au 301, rue St-Jacques local 217, Ste-Thècle.

Café-jasette : Après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous échangerez sur plusieurs sujets et ferez de belles rencontres.

Mardi 11 février à 13h15 Restaurant Le Toit rouge 165, Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade

Jeudi 13 février à 13h15 Microbrasserie À la Fût, 670, Notre-Dame St-Tite.

Planification des soins en fin de vie: Journée de ressourcement et d'information par Mme Danielle Chalifoux, experte dans le domaine : services disponibles, droits et lois en vigueur.

Consentement aux soins, directives médicales anticipées, aide médicale à mourir, soins palliatifs. 15 \$ par personne. Transport et répit disponibles. Informez-vous!

Réservation avant le 13 février.

Mardi 18 février à 9h30 Brunch; de 10h30 à 13h Conférence, au Domaine Le Grand Duc 390, rue d'Orvilliers, Ste-Anne-de-la-Pérade.

Aider sans s'épuiser : « Les réticences ».

Comprendre ses réticences, c'est apprendre à les surmonter. Cet atelier a comme objectifs d'avoir une meilleure compréhension de vous-même et de trouver des solutions adaptées.

Mardi 25 février à 13h15, au 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 27 février à 13h à 15h, au 301, rue St-Jacques Ste-Thècle, local 207.

Nos heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 12h30 à 16h. Membre : 5\$.

Association des Personnes aidantes Vallée-de-la-Batiscan. Info ou inscription 418 289-1390.

BIBLIOTHÈQUE

CALENDRIER : Jours et heures d'ouverture de votre bibliothèque au 601, rue Principale:
mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h; mercredi de 14h à 16h et de 18h à 20h.
Numéro de la bibliothèque 418-322-5736.

NOUVEAUTÉS :



Une secte de Maxime Chattam
Ceux de là-bas de Patrick Sénécal
Le 17^e suspect de James Patterson
En secret de Mary Higgins Clark
Une vérité à deux visages de Michael Connelly
Ca peut pas être pire.. de Nathalie Roy
S.O.S. : on est pris dans l'ascenseur! de Catherine Bourgault

Votre bibliothèque désire offrir à ses abonnés des expériences originales et enrichissantes qui correspondent aux nouvelles technologies

- Le Cirque du Soleil (musiques)
- L'apprentissage de la langue anglaise et espagnol
- La pêche au Québec
- L'astronomie
- Les merveilles du monde
- Visiter la cachette d'Anne Frank
- La méditation, etc.



Venez prendre rendez-vous dès la mi-février ! Au plaisir de vous rencontrer!

Suzanne Tessier, coordonnatrice

INSPECTEUR MUNICIPAL



Un permis municipal est obligatoire AVANT d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, pour des travaux de fosses septiques, de puits d'eau, ou de déplacement de bâtiments.

Il est préférable de téléphoner à l'avance avant de se présenter au bureau de l'inspecteur municipal qui pourrait être absent, puisque des vérifications sont régulièrement faites à l'extérieur, pour des permis, ainsi que pour le bon fonctionnement des systèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement des eaux.

Merci.

Jean-Philippe Drolet, inspecteur en bâtiment

VIACTIVE



Le programme Viactive, instauré par Kino-Québec, a pour but d'intégrer l'activité physique pour aider les aîné/e/s à bouger plus régulièrement. Animé par des bénévoles, Viactive permet de bouger en groupes par des séances d'exercices.

À Saint-Adelphe, ce programme s'adresse aux personnes de 55 ans et plus, et les rencontres se tiennent les lundis de chaque semaine, à 9h30. Vous êtes cordialement invité/e à venir vous joindre à un groupe dynamique !
Pour info : *Lise Hamelin* 418-322-5978

RAPPEL HISTORIQUE LE PONT ODILE-GERMAIN-PERRON ST-ADELPHÉ

Lorsque vous viendrez visiter le magnifique village de Saint-Adelphe, vous vous devrez de traverser la rivière Batiscan, en empruntant le pont Odile-Germain-Perron. La construction du pont fut entreprise en 1964 et il fut ouvert à la circulation en 1967. La Commission de Toponymie acceptait le 20 avril 1988, la demande de la Société d'histoire de Saint-Adelphe, appuyée par la municipalité de l'endroit, pour honorer Mme Odile Germain-Perron en apposant son nom à cette structure.

Qui était Odile Germain? Née le 6 juin 1881, elle fut baptisée le même jour en l'église de Ste-Thècle. Le lieu de sa naissance n'est pas mentionné dans l'acte de baptême mais le prêtre y inscrit que les parents sont de Saint-Tite. Elle était la cinquième d'une fratrie de 24 enfants du couple Éléonore Durand et Louis Germain. Le 13 octobre 1896, elle épousa Théodore Perron, fils de Adéline Germain et Félix Perron, à Saint-Tite. Nous retrouvons ensuite le couple dans le village de Saint-Adelphe, le 18 avril 1898, lors du baptême de leur premier enfant, Henri. Le couple a toujours vécu à Saint-Adelphe, où sont nés leurs huit enfants.

Lisons ce qu'en dit Mme Thérèse Lafontaine-Cossette dans *Vie municipale à Saint-Adelphe* publié en 1991 : « Déjà 25 ans, Odile commence son œuvre de sage-femme. Aucune température n'empêche Mme Perron de se rendre auprès d'une femme prête à accoucher. Au besoin, elle chausse ses bottines de feutre, porte plusieurs jupes, ajoute collerette et châle, s'enroule dans une robe de carriole et se rend jusqu'au fond des rangs, même sur un traîneau à chien. Si la porte de la maison est bloquée par un banc de neige, elle passera par la fenêtre... elle se rend auprès des femmes qui ont confiance en elle. Son enthousiasme, son entrain et sa compréhension rassurent les femmes en attente. De tous les coins de la paroisse, on la demande...elle poursuit sa mission de sage-femme et assiste les mères à la naissance d'environ 400 bébés. Très souvent ses services sont gratuits, ou on lui donne ce que l'on peut, de dix à cinquante sous. Encore en 1958, elle assiste à la naissance de son arrière-petit-fils. »

Odile Germain-Perron fut une sage-femme qui s'est dévouée au service de ses concitoyens pendant plus de 50 ans. Elle a toujours répondu « Présente » lorsqu'on venait la chercher, peu importe l'heure du jour ou de la nuit et peu importe la température qui l'attendait à l'extérieur. En hiver, on venait la chercher en carriole et elle avait toujours des briques chaudes dans le four, prêtes à lui chauffer les pieds durant ses trajets. Elle ne quittait jamais le nouveau-né, ni sa mère avant d'être certaine que cette dernière soit assez remise de l'accouchement pour s'occuper de sa progéniture. Souvent elle ne regagnait son foyer que deux ou trois jours après l'avoir quitté.

Non seulement oeuvrait-elle à titre de sage-femme, mais elle était aussi reconnue comme aidante naturelle. On disait qu'elle avait le don de pouvoir arrêter le sang lors de blessures et elle acceptait toujours d'aider la personne blessée. Lors de la terrible épidémie de grippe espagnole en 1918-19, elle n'a jamais hésité à secourir les victimes. Protégée par son scapulaire et sa grande foi, elle se désinfectait à l'aide d'alcool, demandait au prêtre de la bénir et se rendait auprès des malades. Le prêtre, en la bénissant, disait : « Tu vas entrer dans cette maison et tu n'attraperas pas la maladie. » Et cela a toujours fonctionné.

Fait intéressant à ajouter, Odile a toujours œuvré malgré un handicap visuel important. Lorsqu'elle était enfant, alors que son père était à blanchir l'étable, Odile avait reçu de la chaux dans un œil et on avait dû le lui retirer. Elle portait donc une prothèse oculaire de verre. Tous lui vouaient une grande estime. Au moment de son décès le 15 mai 1959, les personnes âgées du village chuchotaient respectueusement : « Mme Thador est morte ». Théodore est décédé vingt ans avant elle, soit le 8 mai 1939. Ils reposent tous les deux au cimetière du village de St-Adelphe qui les a vu vivre.

Odile et Théodore ont vécu pendant plusieurs années chez leur fils Frédéric et sa famille de dix enfants. Je tiens à remercier deux de ceux-ci, Pierrette et Georges-Henri qui ont généreusement accepté de partager avec nous les souvenirs de leur illustre grand-mère.

(Texte de : Gilles Grondin, tiré de la Revue *Vue du perron*, printemps 2017, pages 6 et 7).

NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL CONCERNANT LES CHIENS

Un nouveau règlement provincial concernant les chiens entrera en vigueur le 3 mars prochain. Ce règlement provincial prévaut sur tout règlement municipal en cas d'incompatibilité (**article 7 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, RLRQ, c. P-38.002**).

La Municipalité doit donc modifier son règlement pour n'y prévoir que les dispositions non couvertes par le règlement provincial (notamment le nombre de chiens par habitation, les frais de licence et les frais de garde, etc.) (Mini-scribe Février 2020, Vol. 29, n° 2)

D'autre part, en décembre 2019, la Municipalité de Saint-Adelphe concluait une entente de services avec l'entreprise *Croquettes et Paillettes* (résolution 2019-12-304).

Par cette entente, à partir de 2020, l'entreprise émettra dorénavant les licences pour les chiens sur notre territoire; les contribuables paieront donc la licence à *Croquettes et Paillettes* qui verra également à appliquer la réglementation inscrite dans notre règlement municipal modifié.

Suite à l'adoption du règlement par la municipalité, nous vous informons des nouveaux tarifs qui seront facturés aux propriétaires de chiens :

SECTION VII – Tarifs du règlement 2019-313 : ARTICLE 60 :

Les tarifs seront établis de la façon suivante : L'ARTICLE 60 est modifié comme suit :

Les tarifs seront établis de la façon suivante : Pour les chiens, chiennes :

Non stérilisé/e : 35 \$ Stérilisé/e : 25 \$ Permis de chenil : 150 \$



CHAPITRE IV ENTRÉE EN VIGUEUR :

L'ARTICLE 66 du règlement 2019-313 est modifié comme suit : Abrogation de tout règlement antérieur et remplacement :

Le règlement 2013-283, toutes parties de ce règlement, ainsi que ses amendements sont abrogés à toutes fins que de droit; il en est ainsi pour tout règlement antérieur concernant les chiens et chenils sur le territoire de Saint-Adelphe, excluant celui applicable par la Sûreté du Québec, ils sont remplacés par le présent règlement.

Notez bien : La procédure pour obtenir une licence de chien vous sera communiquée dans le journal *Le Reflet municipal* de février 2020. La Municipalité de Saint-Adelphe remercie à l'avance les propriétaires de chiens et de chiennes sur son territoire pour leur bienveillante collaboration.

MAISON DES FAMILLES ACTIVITÉS DE FÉVRIER

Mardi 4 février (13 h 15 à 15 h 15) Atelier Y'a personne de parfait : Les ateliers s'adressent aux parents d'enfants de cinq ans et moins. Moment privilégié pour échanger et apprendre sur les différents comportements, besoins et étapes du développement. Du 4 février au 17 mars.



Mercredi 5 février (9 h à 11 h 30) Club couture : En groupe, venez confectionner un projet collectif ou personnel. (Machines à coudre disponibles au besoin). Du 5 au 26 février.

Jeudi 6 février (9 h à 11 h 30) \$: Café rencontre : Produits cosmétiques coup de cœur et fabrication de bombes de bain : Venez partager et échanger sur vos coups de cœur en plus d'apprendre à faire des bombes de bain. Activité parents. Halte-garderie offerte gratuitement.

Vendredi 14 février (9h30 à 11h15) \$ Journée pédagogique (activité 6-12 ans) : Initiation à la boxe au Gym GPS ENERGIE de St-Tite. Activité parents/enfants.

Jeudi 20 février (13h15 à 15h15) Conférence rôle des grands-parents au sein de la famille. En collaboration avec Femmes de Mékinac : Animé par M. Michea Ruben échanges et discussions sur le rôle des grands-parents en 2020. Activité intergénérationnelle.

Jeudi 27 février (9 h à 11 h 30) \$: Halte-répît Service de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. S'adresse aux parents qui ont besoin d'un répît ponctuel (rendez-vous, épicerie ou autres).

Pour information ou pour vous inscrire, Sophie Dion : 418-365-4405.